



Assemblée générale de l'AFEA

28 septembre 2018

14h – 17h

Grand Amphithéâtre, Institut du Monde Anglophone

Mot de la présidente

Monica Michlin ouvre l'assemblée générale à 14h. Elle rappelle que Sophie Body-Gendrot, spécialiste internationalement reconnue des villes américaines qui fut Vice-présidente de l'AFEA et rédactrice-en-chef « civilisation » de la *Revue Française des Études Américaines* vient de disparaître, et qu'Olivier Frayssé (qui, comme elle-même, a longtemps côtoyé Sophie Body-Gendrot dans le cadre du CEUMA à Paris-4) a diffusé un bel éloge funèbre sur la messagerie de l'AFEA. Elle invite l'assemblée générale à observer une minute de silence.

Monica Michlin évoque ensuite les chantiers qui s'annoncent en cette rentrée, et les nombreuses réformes annoncées ou en cours. En ce qui concerne le CAPES, un rapport de la Cour des Comptes du 4 juin 2018 peut faire craindre une nouvelle « réforme » délétère : les épreuves écrites pourraient être placées en fin de 3^{ème} année de licence et les épreuves orales en fin de Master 2, avec un statut précaire (et non de fonctionnaire-stagiaire) durant les deux années de M1 et M2 durant lesquels les « admissibles » enseigneraient de fait. Rien n'est encore officiel, mais l'AFEA ne peut que s'opposer à une telle baisse du niveau disciplinaire avant l'écrit. Alors même que les jurys successifs du CAPES soulignent que le « vivier » des candidats ne s'élargit pas, il faudrait au contraire revaloriser ce concours, d'une part en rétablissant un programme qui soit (comme jusqu'en 2009) commun à celui de l'agrégation – demande qui a été faite officiellement, par l'AFEA, chaque année depuis 2009 –, et d'autre part, en revalorisant les traitements des jeunes certifié.e.s. En septembre prochain, l'AFEA invitera de nouveau les présidentes et présidents de l'agrégation externe, de l'agrégation interne, de l'agrégation spéciale et du capes externe pour une table ronde, comme celle de l'année précédente, formule « interactive » qui avait été appréciée. Cette année, du fait des nombreuses élections au bureau prévues ce jour, et du manque de nouvelles informations depuis les journées SAES de début septembre, l'on n'a pas voulu surcharger inutilement l'agenda des président.e.s de concours, et l'on se reportera donc pour le bilan de la session de concours 2018 et les annonces concernant les concours 2019, mises en ligne sur notre site. Il faut noter que les écrits de l'agrégation externe d'anglais ont été avancés. Ils se dérouleront du mardi 26 février au vendredi 1^{er} mars, ce qui est particulièrement tôt dans le calendrier universitaire (le but semble d'être de pouvoir annoncer l'admission avant la fin juin).

On ne sait rien encore du nombre de postes ouverts aux différents concours. Mais sur fond d'annonces du gouvernement de suppressions de postes de fonctionnaires, dont 1400 suppressions de postes d'enseignants dans le secondaire, l'on peut être pessimiste. Il y a là d'autant plus matière à inquiétude que les débouchés de nos étudiant.e.s ayant opté pour la recherche, c'est-à-dire les postes de MCF, sont eux aussi en drastique diminution. Les universités hors Paris et quelques grandes villes sont contraintes, depuis 2006 et le passage

aux RCE, au gel définitif, ou au non-renouvellement d'un poste sur deux, et/ou à l'embauche de PRAG plutôt que de MCF. Les humanités en général, et nos champs en particulier sont touchés de plein fouet par des budgets insuffisants pour l'ESR, que les effets d'annonces ne peuvent masquer en cette rentrée post-parcoursup où les enfants du mini babyboom de 2000 arrivent en L1, souvent dans des TD à 45 ou 50 étudiants).

Par ailleurs, l'année dernière encore, la pénurie de postes en littérature ou en « civilisation » américaine apparaît comme inacceptable : l'augmentation spectaculaire des fléchages de type « LANSAD » se fait clairement au détriment de postes de spécialistes en études américaines. Nous formons nos jeunes docteurs et docteuses dans des disciplines (littérature, histoire, sociologie, musique, cinéma, photographie américaine...), pour qu'elles et ils puissent à leur tour former des étudiants et étudiantes à ces savoirs et non pour qu'ils deviennent des professeurs d'anglais pour autres disciplines.

L'AFEA continuera, au côté des autres sociétés savantes au sein du GALET, à défendre face à nos interlocuteurs au ministère l'enseignement et la recherche de haut niveau dans nos disciplines (y compris « indisciplinées », nouvelles ou hybrides, comme nous pourrons le voir lors du congrès de Nantes en mai prochain). C'est en particulier ce rayonnement, national et international, de la recherche des américanistes de l'AFEA qui contribue à notre force : notre association a fait le choix d'investir dans de nouveaux prix (avec l'aide nos partenaires américains comme l'Ambassade des États-Unis ou la Commission Fulbright) et la jeune recherche américaniste nous donne de nombreuses raisons de nous réjouir en cette rentrée.

Annnonce des prix et bourses

Sylvie Bauer, vice-présidente Recherche de l'AFEA, prend la parole pour annoncer les prix et les bourses :

- Le prix de la recherche SAES/AFEA a été attribué à Michaël Roy pour son ouvrage *Textes fugitifs : le récit d'esclave au prisme de l'histoire du livre* (ENS éditions, 2017). Sylvie Bauer est très heureuse que la recherche américaniste soit ainsi reconnue.
- sa thèse sur les récits fugitifs d'esclave. Sylvie Bauer est très heureuse que la recherche américaniste soit ainsi reconnue.
- La bourse AFEA / Kluge Center de la Library of Congress. Après un certain nombre de relances, des candidatures ont été reçues. Monica Henry a reçu la bourse de 1800 € et une place au Kluge Center pour sa recherche sur les archives de William Short. De plus Catherine Morgan-Proux bénéficiera également d'une place au Kluge Center.
- Le prix AFEA/Fulbright a été créé pour célébrer les 50 ans de l'AFEA ,les 70 ans de la commission Fulbright et la collaboration fructueuse de l'AFEA et de la commission Fulbright. Il sera décerné pendant deux ans. Selon l'expression de Catherine Collomp, les huit candidatures reçues représentent « une très belle moisson » qui offre un joli panorama de la recherche américaniste. Sylvie Bauer reconnaît qu'il a été difficile de départager les candidats. Le prix a été attribué à Bastien Méresse, qui sera présent à l'assemblée générale de mai 2019, pour sa thèse « Thomas Pynchon ou les territoires de la faille ». Le jury a salué la vision de la littérature américaine offerte par cette thèse. De plus, le jury a décidé d'attribuer une mention spéciale à Alexia Blin pour sa thèse intitulée « Politiser l'entreprise. Coopératives dans le Wisconsin 1970-1930 ». Elle aussi sera fêtée en mai. Sylvie Bauer remercie tous les collègues qui ont participé à ce jury, qu'elles ou ils aient été membres ou rapporteurs.

Tou.te.s les lauréat.e.s sont applaudi.e.s. Sylvie Bauer souligne que le calendrier des bourses pour 2019 sera publié prochainement.

Monica Michlin rappelle qu'au sein de la collection Americana des Presses Universitaires de Paris Sorbonne, deux ouvrages par an sont des publications de thèses d'américanistes. Marc Amfreville demande aux collègues, en ce début de saison des soutenances, de signaler les thèses exceptionnelles au jury desquelles ils ou elles siègeraient : il faut une recommandation d'un membre du jury, les docteur.e.s ne pouvant pas faire acte de candidature eux-mêmes. D'autre part, il nous rappelle de ne pas oublier d'acheter (et d'offrir, aussi) les ouvrages de la collection, les membres de l'AFEA bénéficiant d'une très appréciable réduction de 50% pour ces beaux livres. L'ouvrage de Fanny Beuré sur la comédie musicale paraîtra en octobre, suivi de celui de Karim Daanoune sur Don DeLillo en novembre. Au printemps, ce sera le livre de Yohanna Alimi sur l'Amérique jacksonienne.

Congrès 2019 et 2020

Michel Feith s'exprime au nom de l'équipe organisatrice qu'il forme avec Ambre Ivoll et de tout le département d'anglais de l'Université de Nantes. L'organisation est déjà très avancée et toute l'équipe est heureuse de recevoir les collègues américanistes. Le restaurant du banquet a déjà été choisi (Le Lieu Unique) et son emplacement central plaira aux congressistes. Le site Internet dédié au congrès est en préparation.

Mathieu Duplay, au nom de l'organisation scientifique qu'il dirige avec Hélène Quanquin et Camille Rouquet, indique que le texte de cadrage circule en français et en anglais. Il est disponible sur le site (<http://afea.fr/Appel-a-atelier.html>) et a été envoyé par la messagerie. L'appel à ateliers envisage également d'autres types d'intervention, comme les tables rondes. Les conférences plénières seront assurées par Nell Irvin Painter (Princeton) et Tomoko Masuzawa (University of Michigan).

Un appel à lieu et à thème est (re)lancé pour le congrès de 2020. Les candidatures doivent être envoyées à Monica Michlin d'ici janvier 2019. Pour le congrès de 2021, la candidature de l'UPEC sera proposée à la prochaine assemblée générale.

Élections

Avant que l'assemblée générale ne vote, Monica Michlin remercie celles et ceux dont le mandat arrive à échéance : Sylvie Bauer (Vice-président Recherche), Elizabeth Boulot (Commissaire aux comptes), Elodie Chazalon (Trésorière adjointe), Mathieu Duplay (Responsable doctorales littérature), Romain Huret (Responsable doctorales civilisation), Ronan Ludot-Vlasak (membre ordinaire). Elles et ils sont chaleureusement applaudi.e.s.

Les candidat.e.s se présentent et l'assemblée générale vote.

- Vice-présidence Recherche : Mathieu Duplay est élu (39 OUI, 2 Blanc)
- Vice-présidence Études : Sylvie Bauer (43 OUI)
- Secrétaire général : Zachary Baqué (43 OUI, 1 abstention)
- Trésorière adjointe : Kerry-Jane Wallart (43 OUI, 1 abstention)
- Responsable doctorales civilisation : Hélène Quanquin (42 OUI, 2 abstentions)
- Responsable doctorales littérature : Ronan Ludot-Vlasak (44 OUI)
- Rédactrice en chef littérature de *Transatlantica* : Cécile Roudeau (44 OUI)
- Commissaire aux comptes : Danielle Follett : 44 OUI

Revue

Pour la *Revue Française d'Études Américaines*, Hélène Le Dantec-Lowry et Anne-Laure Tissut expliquent que le retard des numéros est **presque** rattrapé. **Elles signalent que** Belin **ayant** été racheté par Humensis, le travail de maquette est désormais sous-traité, ce qui peut **expliquer un** délai de 3 mois entre la finalisation du numéro et sa parution. Le guide de rédaction a été mis à jour et **une** nouvelle rubrique, "**Perspectives**" est créée **dans la RFEA** : des entretiens avec des chercheurs, des *review essays* ou **des recensions de plusieurs ouvrages**. Les rédactrices en chef encouragent les collègues à envoyer des propositions de thèmes ainsi que des articles hors-thèmes. Le calendrier des numéros à venir est le suivant :

Récapitulatif sur les numéros de la RFEA

NUMEROS 2018

Sorti en septembre 2018

Le numéro 154, « Collage/Montage : aspects du modernisme africain-américain », coordonné par Claudine Raynaud et Frédéric Sylvanise.

Sous presse (sortie début octobre)

Le numéro 155, est un hommage à Anne Ollivier-Mellios : « Histoire culturelle. Approches transatlantiques ». (Responsables Laurence Cossu-Beaumont et Jean Kempf) **(civilisation)**

Numéros en cours de finalisation

Numéro 156, un dossier interdisciplinaire sur les psychotropes. Responsable, Nicholas Manning) **(Littérature + civilisation)**, sera prêt pour la mi-octobre

Numéro 157, issu du congrès de Strasbourg sur « la recherche du bonheur ». Responsables : Marie-Jeanne Rossignol, François Specq et Jocelyn Dupont. **(civilisation + littérature)**. Sera prêt vers la fin octobre

NUMEROS 2019

Numéro 158, sur les femmes dans la culture populaire (responsable Elodie Chazalon) **(civilisation)**

Numéro 159, sur la métafiction contemporaine (responsable Yannicke Chupin) **(littérature)**

Numéro sur Jeanne d'Arc (responsables Delphine Dimitrov-Louis et Ronald Jenn) **(littérature et civilisation)**

Numéro issu du Congrès de Nice sur « Politique et poétique du détail » (Responsables Emmanuelle Delanoë-Brun, Paul Schor et Anne Ullmo (**littérature + civilisation**))

NUMEROS 2020

Numéro sur Philip Roth (Responsable Paule Levy) (**littérature**)

Pour *Transatlantica*, Cécile Roudeau et Guillaume Marche annoncent les informations suivantes :

Un numéro est à paraître de manière imminente. Il comportera un dossier thématique dirigé par Nathalie Massip sur « Morphing Bodies: Strategies of Embodiment in Contemporary US Cultural Practices » et, dans la rubrique « Perspectives », un ensemble de contributions sur « Guerre de Sécession : actualités et conflits de mémoire ». Un prochain numéro paraîtra fin 2018, il comportera un dossier thématique dirigé par Anne Stefani sur « Histories of American Women ». Le numéro suivant paraîtra début 2019, il inclura un dossier dirigé par Emily Burns et Agathe Cabau sur « Redefining the American West in French culture, 1800-1960 ». Les rédactrice et rédacteur en chef se heurtent régulièrement à des difficultés pour obtenir les évaluations d'article que des collègues se sont pourtant engagé-e-s à envoyer. Un travail de mise à jour des feuilles de style, des consignes aux auteur-e-s et du site de la revue est en cours grâce aux efforts du comité de rédaction et des secrétaires de revue. La revue reçoit régulièrement des propositions d'article et de dossier thématique, y compris en provenance de l'étranger.

Pour faire face aux retards pris pour les évaluations des articles dans les deux revues, Nathalie Caron suggère d'envoyer les articles à lire directement à trois personnes. Guillaume Marche répond qu'il est déjà assez difficile de trouver deux évaluateurs.

Bibliographie

Notre interlocutrice à l'Ambassade des États-Unis réfléchit à une possible subvention directe à l'UPEC, dont la bibliothèque universitaire serait responsable de la bibliographie des américanistes. Ceci permettrait à l'AFEA de demander que la subvention de l'Ambassade pour le congrès de l'AFEA 2019 ne soit pas impactée, et même qu'elle soit en hausse par rapport à 2018. Les négociations sur ces dossiers reprendront après les élections de mi-mandat ; les très bonnes relations tissées par Isabelle Alfandary puis Nathalie Caron auprès de Fabienne Mollé à l'Ambassade les facilitent considérablement.

Point financier

Bradley Smith, le trésorier général de l'AFEA, annoncé qu'il a été frappé par le déficit de plus de vingt mille euros de l'association à la fin du précédent exercice, déficit qui a dû être compensé par la vente de titres dès mai dernier pour que le budget de l'association soit à l'équilibre. Une réflexion sérieuse a été entamée pour équilibrer le budget à l'avenir, et de manière pérenne. Monica Michlin souligne qu'il faut contextualiser ce déficit, dont certaines causes sont ponctuelles (baisse de la subvention de l'Ambassade l'an dernier, par exemple). Il y a aussi eu des dépenses exceptionnelles en 2018, dont on ne peut que se réjouir – le documentaire pour les 50 ans de notre association, qui a remporté un franc succès et qui constitue la mémoire vivante de l'AFEA (coût 3000 euros, ce qui n'est rien au prix du marché) –, et les prix AFEA /Fulbright, ponctuels puisque « prix anniversaire » de l'AFEA pour ses 50

ans et pour les 70 ans du Fulbright. Sur le fond, l'AG de l'AFEA avait décidé, il y a déjà quelques années, d'investir davantage dans la recherche américaniste, notamment sous forme de prix et de bourses de recherche pour les doctorants et candidat.e.s à l'HDR, et il s'agit là d'investissements et non de « pertes financières ». On veillera simplement à ce qu'il n'y ait pas d'inflation des montants dans les années à venir, les demandes étant de plus en plus nombreuses.

Il faut veiller surtout aux coûts cachés des prix : le transport et l'hébergement parfois, ainsi que le déjeuner des jurés. Les billets de train devront être pris dès l'annonce des dates de réunion, les remboursements seront plafonnés, etc. De son côté, le bureau de l'AFEA a revu les règles de défraiement de manière stricte et va œuvrer à la réduction des frais de mission, notamment ceux liés au congrès, qui étaient l'un des postes de dépenses trop élevés ces dernières années.

Bradley Smith décrit tous les autres efforts engagés depuis mai pour équilibrer le budget. Les rejets de prélèvement, le plus souvent dus à une inattention des adhérents qui ne déclarent pas leurs changements de coordonnées bancaires, ont occasionné 885€ de frais pour l'association. Grâce à la vigilance d'Elodie Chazalon, qui a relancé tous ceux et celles qui avaient occasionné ces frais, et qui ont remboursé les 15 euros de frais que nous facturait la banque, 342€ ont pu être récupérés et la base des mandats mise à jour. Mais désormais :

- Une pénalité de 15€ sera appliquée aux adhérents dont le prélèvement sera rejeté.
- Les adhérents ne répondant pas aux demandes de la trésorière adjointe seront radiés.

Des négociations sont également en cours pour voir si la dématérialisation de notre annuaire pourrait nous économiser quelques milliers d'euros (nous attendons les propositions de notre interlocuteur chez Humensis à qui la demande a été faite en réunion du bureau aujourd'hui).

CNU

Jean Viviès, président de la 11^e section du CNU, a envoyé le texte suivant qui est lu à l'assemblée générale :

Informations fournies par le président du CNU

Jean Viviès présente ses excuses à l'assemblée. Il est retenu à Aix. Il remercie la présidente de l'AFEA de communiquer les éléments qui suivent.

I. Données 2018

Qualifications

PR

41 candidats / 38 dossiers examinés / 35 qualifiés (92%) dont 26 femmes

MCF

168 candidats / 159 dossiers examinés / 127 qualifiés (77%) dont 82 femmes

CRCT

9 semestres accordés (6 MCF et 3 PR) pour 45 candidats. (31 MCF et 14 PR)

5 femmes sur les 9 lauréats.

Attention, comme l'an dernier, le calendrier est avancé. L'application sera ouverte du sur Galaxie du 25 septembre au 18 octobre 16h (voir Galaxie rubrique CRCT)

Les demandes sont examinées en janvier lors de la même session que les dossiers de qualification. Les résultats seront donc connus tôt.

Avancements

MCF HC 33 promus sur 83 candidats un peu plus d'un sur trois

MCF HC « Échelon exceptionnel » (nouveau en 2018, reconduit en 2019)

28 promus sur 33 candidats (28 au titre de 2017 et 5 au titre de 2018).

PR 1 10 promus sur 68 candidats un sur sept environ

PRCE1 9 promus sur 37 candidats un sur quatre environ

PRCE2 4 promus sur 21 candidats un sur cinq environ

La répartition est large entre les différents établissements

Exemple : pour PRCE2 les 4 avancements concernent les universités de Paris Sorbonne /Bordeaux-Montaigne/ Sorbonne Nouvelle Aix /Marseille

Pour PRCE1 ils concernent 8 établissements différents (Lorraine Bordeaux La Réunion Le Havre Sorbonne Nouvelle (2) Paris 2 Paris 8 Montpellier 3) pour 9 promotions.

Session PEDR

Elle s'est tenue à Paris du 18 au 19 septembre 2018

77 PR et 88 MCF (en forte augmentation pour ce corps) ont déposé un dossier. Les évaluations sont désormais contingentées par corps (20% A/ 30% B / 50% C pour chacun des deux corps MCF et PR). La décision revient aux établissements selon leurs critères, qui sont publics.

Suivi de carrière

La section 11 a décidé, comme la moitié environ des autres sections du CNU, et comme l'an dernier, de ne pas mettre en œuvre la procédure d'évaluation des dossiers, en l'absence de garanties sur trois points qu'elle juge essentiels (confidentialité, volontariat, finalités). Elle a pris un nouveau vote lors de la session de mai dernier en ce sens (45 pour le refus de mise en œuvre, 1 blanc).

II. Calendrier 2018-2019 des qualifications

Le processus de demande de qualification se déroulera en deux phases distinctes :

Une période d'enregistrement des candidatures qui se déroulera du **jeudi 6 septembre 2018 au mercredi 24 octobre 2018** ;

Une période de transmission des pièces constituant le dossier qui se déroulera du **jeudi 6 septembre 2018 au mardi 18 décembre 2018**. 16h heure de Paris

Les candidats doivent veiller à ne pas confondre ces deux étapes bien spécifiques dont les dates de clôture sont différentes. Il est important de strictement respecter les dates.

Les présidents de jurys sont invités à la plus grande diligence dans la remise de leur rapport de soutenance, pièce obligatoire. La recevabilité des dossiers incombe depuis 2018 au Ministère. Le CNU ne traitera donc que les dossiers recevables transmis par le Ministère.

A noter :

La dématérialisation complète des dossiers de candidature est effective. La volumétrie a été augmentée.

Il n'y a plus de date limite de soutenance. Le dossier doit être déposé complet sur l'application (rapport de soutenance paginé et signé inclus) le 18 décembre au plus tard.

Parmi les pièces un CV est maintenant demandé (sans limitation de pages), en lieu et place de l'exposé.

Bien lire la réglementation concernant les pièces obligatoires en langue étrangère (diplôme, rapport de soutenance doivent être en français ou accompagnés d'une traduction). Les articles en anglais, travaux, etc. n'ont pas besoin d'être traduits.

Il est conseillé aux candidats de consulter attentivement le site Galaxie et le site de la section 11 sur le nouveau site du CNU. Il comporte recommandations et conseils.

<https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/>

La thèse (ou l'HDR pour les candidats à la qualification PR) est une pièce dite « complémentaire » mais obligatoire demandée par la section 11.

Les résultats des qualifications seront connus fin février 2019. L'appel devant le « groupe 3 » (sections 7 à 15) est possible après deux refus de qualifications. Inscription à la procédure d'appel en mars.

Les membres du CNU ont conscience de l'importance de leur mission dans le contexte de transformations importantes dans l'enseignement supérieur. La section en débat régulièrement. Et fait connaître sa position à la communauté.

Jean Viviès adresse ses salutations très cordiales, fût-ce in absentia, à l'assemblée des américanistes.

Monica Michlin rappelle l'importance des motions votées régulièrement par l'AFEA, y compris sur le suivi de carrière, alors même que certains semblent douter que ces motions soient « entendues » par nos autorités de tutelle. Sylvie Bauer rappelle que les motions votées par la 11^e section du CNU ne sont pas uniquement rédigées à destination des instances dirigeantes mais aussi à celle des collègues et des autres sections du CNU, et que la multiplication de motions opposées au suivi de carrière par de nombreuses sections a sans doute permis un effet de boule de neige.

Marie Bouchet intervient pour souligner un passage essentiel du texte de Jean Viviès : que toutes les pièces rédigées en anglais dans le dossier de qualification doivent désormais être traduites en français. Le fait que nous soyons en section 11 n'y change rien, car la recevabilité des dossiers est décidée par des fonctionnaires du ministère, et tout rapport de soutenance comportant un passage en langue étrangère non traduit sera considéré *irrecevable*. Cette année une traduction par un tiers assermenté n'a pas été exigée – le ministère supposant que les président.e.s de jury de thèse ou d'HDR se chargeront de cette tâche (*protestations dans la salle*) – ou que le ou la candidate s'en chargera. Dans les deux cas, il faudra jurer sur l'honneur l'exactitude et la sincérité de la traduction.

Monica Michlin note que ceci pose un problème déontologique évident. Nous aurons à débattre de tous les cas où un.e candidat.e serait tenté.e de gommer les critiques d'un rapport de soutenance. Nous connaissons au moins un cas avéré, plus ancien. Les personnes se livrant à ce type de « réécriture » et de faux doivent évidemment être écartées de toute responsabilité, qu'il s'agisse de l'encadrement de la recherche ou des jurys de concours ; au

moment où les universités mettent en place une « cellule » chargée de l'éthique de la recherche, il nous faut exiger que les rapports de soutenance ne puissent être traduits par les intéressé.e.s, et cette question sera évoquée avec nos collègues de la SAES également.

Questions diverses

L'assemblée générale suggère que les deux revues créent chacune leur page Facebook et qu'une liste des membres de l'association et de leurs spécialités soit envoyée aux médias nationaux.

L'assemblée générale se conclut par un pot dans la cour de l'Institut du monde anglophone.

Compte rendu rédigé par Zachary Baqué